

# Trois exemples historiques d'eugénisme avant Galton (1883) : Platon, Soranos & Vandermonde (I ère partie)

François-Xavier Ajavon

## Résumé

L'eugénisme a une histoire mais aussi une pré-histoire. Si le concept a été forgé par Galton en 1883, il existe de nombreux textes, dans les corpus philosophique et médicaux antérieurs à cette date, qui proposent des théories visant à la normalisation ou à l'amélioration de l'homme. Depuis l'Antiquité grecque, jusqu'au XVIII<sup>ème</sup> siècle des Lumières françaises, nombreux ont été les auteurs (philosophes et médecins) à vouloir agir sur la reproduction humaine, afin d'en optimiser les résultats. Platon à Athènes, Soranos d'Ephèse à Rome et Charles-Augustin Vandermonde à Paris, sont trois exemples de cette pré-histoire de l'eugénisme, qui sera publiée dans deux numéros successifs de la revue.

## Summary

There is a pre-history of Eugenics as well as a history. Although the concept was introduced by Galton in 1883, there were, before this, numerous texts, both philosophical and medical, which put forward theories aimed at standardising or improving man. From Ancient Greek times to the Enlightenment of the 18th Century, many authors have wished to influence human reproduction, to improve results. Plato in Athens, Soranus of Ephesus in Rome and Charles-Augustin Vandermonde in Paris are three examples from this pre-history of Eugenics. This article is published in two parts, with the second in the next edition of the journal.

On se rend compte, lorsque l'on fait des recherches sur l'histoire de l'eugénisme, que ce concept produit deux types de réactions dans le grand public : la *surprise* liée à une ignorance presque totale du sens de ce mot, même parmi un public de médecins ou d'historiens des sciences et la *frayeur* liée à un imaginaire morbide doublement rattaché à l'eugénisme nazi et aux débats actuels sur la bioéthique, au cours desquels l'eugénisme est toujours une *dérive*<sup>1</sup>. Inutile de préciser, qu'en l'espèce, la frayeur s'alimente copieusement de l'ignorance - et des spécificités - d'une notion complexe qui se trouve à la confluence de plusieurs axes majeurs de l'humanité tels que la reproduction, la mort ou la sélection sociale. L'eugénisme, pour donner une définition très générale de ce mot, est une théorie ou une pratique médico-sociale-b/o-poll/que<sup>2</sup> visant à améliorer l'homme en fonction d'une norme par une sélection positive (organisation autoritaire de la reproduction, des accouplements, par exemple - comme dans la Callipolis de Platon ou dans les *Lebensborn* de Himmler) ou négative (stérilisation des populations considérées comme inaptes à la reproduction)<sup>3</sup>.

Si le terme d'eugénisme est bien introduit par Galton en 1883<sup>4</sup>, de multiples discours de nature eugénique - souvent parfaitement inconciliables entre eux - visant à l'amélioration de l'homme, à son progrès ou à sa normalisation - se sont développés avec constance depuis l'Antiquité jusqu'à la fin du XIX<sup>ème</sup> siècle. Nous nous proposons dans cet article de remonter aux origines de cette notion et d'explorer trois aspects de sa genèse historique et conceptuelle (chez le philosophe Platon, au IV<sup>ème</sup> siècle avant JC, chez le médecin romain Soranos d'Ephèse au 1<sup>er</sup> siècle après JC et enfin, chez Charles-Augustin Vandermonde, médecin français du XVIII<sup>ème</sup> siècle), afin d'en mieux comprendre le déploiement et notamment dans les débats actuels, mais avec toute la prudence qui s'impose.

La connaissance de la *préhistoire* de cette notion (les textes évoquant les théories et pratiques eugéniques antérieures à la création formelle du concept par Galton dans un contexte scientifique) permettra de mieux cerner l'imaginaire et la fantasmagorie qui l'entoure. Nous proposons donc trois incursions dans cette préhistoire, mais aucunement un *continuum* marqué par des enchaînements logiques entre des auteurs choisis pour l'originalité de leur approche (Platon, Soranos, Vandermonde), car la mise en œuvre d'un « *liant* » conceptuel ou historique consistant entre ces trois champs serait purement artificielle. Nous devons plutôt nous demander si une *communauté de préoccupation* ne se dégage pas de ce corpus ?

## I - L'eugénisme de Platon ( IV<sup>ème</sup> siècle avant JC )

Les commentateurs contemporains de Platon sont méfiants à l'égard des théories eugénistes développées par le philosophe tout au long de son œuvre. Julia Annas, auteur de nombreux ouvrages de référence sur Platon, n'hésite pas à écarter vigoureusement le problème ; commentant les mots du philosophe pour parler de la sélection dans le « *troupeau* » humain : elle note, avec un dégoût humaniste et distingué « *Le Livre V contient un programme eugénique terre à terre (pour ne pas dire brutal) ; mais ce programme est très bizarre. (...) Ce répugnant vocabulaire d'éleveur est dénué de toute pertinence en ce qui concerne le fondement du système des classes. Le mieux est d'ignorer cet eugénisme confus (...)* »<sup>5</sup>. Est-on prêt à ignorer cet « *eugénisme confus* », c'est-à-dire rien moins que se désintéresser de tout un aspect politique de la pensée de Platon ? La question doit être posée car elle renvoie à tout un débat complexe autour de l'aspect potentiellement « *totalitaire* » de la philosophie politique de Platon<sup>6</sup>. Nous ne chercherons

pas ici à trancher le débat car il est, pour le moins, stérile : le discours eugénique platonicien ne relève pas directement du champ politique, mais plus précisément *bio-politique*, c'est-à-dire que le but de Platon, lorsqu'il fait la promotion de la perfection de l'homme par l'eugénisme, n'est pas seulement de priver l'homme de ses libertés, de plier la libre volonté reproductive des Athéniens sous le joug d'une pensée totalitaire présumée, mais de bâtir un homme idéal selon un équilibre proprement philosophique, correspondant à l'harmonie politique de la cité idéale. En conséquence, la pensée eugénique de Platon va se retrouver rattachée à de très nombreux niveaux de discours, depuis une dimension purement politique et pragmatique, voire même législative, jusqu'à la métaphore poétique ou ésotérique la plus obscure<sup>7</sup> : l'eugénisme de Platon est philosophique avant d'être purement politique. Pour se convaincre de cet aspect profondément métaphysique de l'eugénisme de Platon, qui n'a rien d'anecdotique dans le cadre de sa pensée<sup>8</sup>, il suffit de se reporter au *Théétète*, dialogue consacré à la question de la « science », dans lequel Socrate va se présenter comme un accoucheur d'âme, lui-même fils d'une accoucheuse professionnelle.

Dans le *Théétète*, Platon introduit cette conception, à la fois géniale et inquiétante, qu'une idée, à sa naissance, mérite ou la mort, ou la vie, qu'il y a comme une *alternative* originelle, discriminante, à laquelle la pensée discursive ne peut échapper, et qui en fonde la solidité : « Socrate - Tu as donc eu parfaitement raison de dire que la science n'est pas autre chose que la sensation (...) Est-ce bien cela Théétète ? Nous faut-il affirmer que nous avons là, toi, ton nouveau-né, moi, un accouchement réussi ? Que dis-tu ? »<sup>9</sup>. Dans le cadre de la pensée de Socrate (lui-même fils d'une sage-femme), la maïeutique - cet art d'accoucher les âmes - livre un produit ( idée / enfant ) sûr, assaini et adéquat, dont l'existence et la pertinence sont justifiées : « Socrate - Nous avons eu, ce semble, beaucoup de peine à le mettre au jour, quelle que puisse être sa valeur. Mais, l'enfantement achevé, il nous faut procéder à la fête du nouveau-né et, véritablement, promener tout alentour notre raisonnement, pour voir si ce ne serait point, à notre insu, non pas produit qui vaille qu'on le nourrisse, mais rien que vent et que mensonge »<sup>10</sup>. Platon nous renseigne ici sur une tradition peu connue - rattachant structurellement l'eugénisme infanticide à des schémas religieux archaïques. Il fallait éprouver la résistance physique de l'enfant juste après sa naissance. Cette fête religieuse que nous connaissons par Platon sous le nom d'*Amphidromia* marquait l'accueil officiel de l'enfant dans le foyer (*génos*) ; mais il s'agissait aussi d'une cérémonie permettant au chef de *génos* de s'enlever le droit de tuer

l'enfant ultérieurement". Selon l'analogie développée par Platon, lors de *l'Amphidromia de la dialectique*, du discours, ce n'est plus l'enfant que l'on s'en va promener rudement, dans toute la fragilité de sa nudité post-natale, c'est directement le « raisonnement », le *logos*. Le principe de la maïeutique est donc de mettre le *logos* à l'épreuve, comme l'on met le nouveau-né à l'épreuve pour s'assurer de la légitimité de sa naissance.

Mais dans le corpus platonicien, la sélection eugénique n'est pas qu'une illustration permettant d'expliquer analogiquement par des images concrètes des choses abstraites. L'eugénisme est au cœur des préoccupations de Platon : l'action du politique est pastorale et la sélection des bêtes dans le troupeau est l'une des activités du pasteur.

L'un des poncifs des théories eugéniques est l'analogie entre sélection humaine et sélection animale, réalisée dans le contexte de l'élevage<sup>12</sup>. On retrouve cette idée dans *La République* avec des considérations eugéniques empruntées à l'agriculture : « Je vois dans ta maison (celle de Glaucon) des chiens de chasse et des oiseaux de belle race en grand nombre. Dis-moi, au nom de Zeus, as-tu pris garde à ce qu'on a fait pour les accoupler et en avoir des petits ? (...) Parmi ces bêtes mêmes, quoique toutes de bonne race, n'y en a-t-il pas qui sont et qui se montrent meilleures que d'autres ? (...) Fais-tu faire des petits à toutes indistinctement, ou t'appliques-tu à en avoir surtout des meilleures ? (...) Et si l'on ne donnait pas ces soins à la génération, tu penses bien que la race de tes oiseaux et de tes chiens dégénérerait considérablement ? »<sup>13</sup> Pour Platon, l'eugénisme humain est analogue à la sélection opérée par l'homme sur les animaux<sup>14</sup>. Cette idée se retrouve dans plusieurs textes de l'Antiquité<sup>15</sup>, dont Sénèque « Nous abattons les chiens enragés, nous tuons un bœuf intraitable et sauvage, nous égorgeons les bêtes malades pour qu'elles ne contaminent pas le troupeau ; nous étouffons les petits monstres, nous noyons même les enfants lorsqu'ils sont venus chétifs et anormaux : ce n'est pas la colère, c'est la raison qui nous invite à séparer des éléments sains les individus nuisibles »<sup>16</sup>.

Le politique dans la cité doit pratiquer des sélections car il est le gardien et le garant de la bonne santé du troupeau humain, qu'il protège. C'est le sens du fameux passage bucolique des *Lois* : « Un berger, un bouvier, un éleveur de chevaux et tout ce qu'il y a de gens du même genre, une fois qu'ils ont reçu en garde la totalité de leur troupeau, n'essaieront jamais de lui donner leurs soins sans avoir commencé par opérer sur elle une catharsis : la catharsis qui convient à chaque genre de vie commune, faisant dans cette communauté une sélection entre les éléments qui sont sains et ceux qui ne le sont pas, entre ceux qui sont de bonne race et ceux qui ne le sont pas »<sup>17</sup>. Cette

épuration sociale eugénique est censée être une forme d'action primordiale de l'activité politique ; avant d'administrer le « troupeau », il faut constituer un ensemble d'individus aptes à être administrés. La sélection opérée dans le corps social rend possible l'activité politique : le corps social *épuré* devient facilement contrôlable et, par conséquent, gouvernable par le politique. Ce lien entre gestion politique de l'humain et élevage sélectif est au cœur des propos de Thrasymaque, au début de *La République*<sup>18</sup>. Thrasymaque reproche à Socrate, avec un bon-sens imparable, son idéalisme politique : l'image pastorale de l'homme politique, sorte de berger ayant en charge le troupeau humain n'est complète que si l'on considère l'intérêt final du berger : exploiter le troupeau.

Dans *La République*, poursuivant une réflexion double : sur l'équilibre des tendances en l'homme et des classes sociales au sein de la Cité, Platon se veut penseur de l'organisation et de la justice. Dans un article publié en 1975, Martin et Naomi Golding ont qualifié sa vision de l'homme, de « *human engineering* »<sup>19</sup>, ce que nous pouvons rendre par « *anthropo-technique* ».

En *République*, II, 372 c, nous rencontrons directement l'idée d'un contrôle nécessaire des naissances, en vue d'un équilibre plus juste de la population et, pour fonder un environnement vivable, sans aucune surpopulation ; ces conditions de vie rurales Platon veut les transposer dans le cadre de la Cité classique. C'est une gestion de la natalité réglée sur le rythme de la nature que le philosophe propose, et c'est au sein d'un charmant tableau bucolique que le contrôle démographique<sup>20</sup> des naissances se fait jour dans cette perspective : « ...Eux-mêmes s'étendant sur des matelas d'herbe, jonchés de feuilles de lierre et de myrte, ne feront-ils pas bonne chère en compagnie de leurs jeunes enfants, buvant par là-dessus du vin, chantant la gloire de Dieux, ayant du plaisir à vivre ensemble, ne dépassant pas leur revenu dans la procréation de leurs enfants, prenant leurs précautions contre indigence ou guerre ? » Ainsi, dans ce texte extrait de *La République*, Platon nous affirme que c'est un véritable péril pour la vie de la Cité que de ne pas contrôler la natalité (et l'accroissement de la population en général), et que cette pratique de bio-contrôle doit se situer au premier plan des préoccupations du politique, que la cité doit se développer dans une sorte d'harmonieux minimalisme. Platon reprendra cette thématique dans un texte plus tardif, *Les Lois*, V, 736 d, dans lequel il sera question du volume idéal de la population dans une cité typique.

La préoccupation eugénique platonicienne dépasse aussi le cadre du « *communisme des femmes* » qui ne s'adresse qu'à l'élite de la communauté<sup>21</sup> ; d'une manière

très générale, le législateur est là pour surveiller (et *punir* - dans le cadre d'une législation coercitive) les modalités des unions entre les individus — selon les modèles archétypaux de l'harmonie et de la vertu.

L'un des rôles du législateur de Callipolis est donc de substituer au hasard (ou aux inclinations « *amoureuses* » inattendues des individus) une rationalité d'Etat pour la formation des couples et la procréation : « ...former des unions au hasard (...) serait une impiété dans une cité heureuse. (...) Il est donc évident qu'après cela, nous ferons des mariages aussi saints qu'il sera en notre pouvoir ; or, les plus saints seront aussi les plus avantageux »<sup>22</sup>. L'intérêt général de la cité prévaut clairement sur l'intérêt des individus ; mais cette prééminence du communautaire sur le particulier est *dissimulée* tactiquement par le législateur. Son but est d'instaurer une régulation eugénique au sein de la communauté sans que cette entreprise rencontre d'obstacles : « Il faut, selon nos principes, rendre les rapports très fréquents entre les hommes et les femmes d'élite, et très rares, au contraire, entre les sujets inférieurs de l'un et l'autre sexe. (...) Toutes ces mesures devront rester cachées, sauf aux magistrats, pour que la troupe des gardiens soit, autant que possible, exempte de discorde »<sup>23</sup>. C'est prioritairement sur la base d'un développement favorisant les meilleurs caractères que l'eugénisme platonicien se construit ; avant de prôner des phases plus rudes - l'infanticide notamment. En favorisant la vie sexuelle des sujets d'élite, Platon compte améliorer le peuple de sa communauté. Ceci est un point essentiel des mesures eugéniques platoniciennes, reposant sur l'idée sous-entendue que l'excellence et la vertu d'un individu peuvent se transmettre à sa progéniture, suivant une logique héréditaire directe. C'est dans une perspective aristocratique que cette génétique de l'héritage et de la transmission fonde le système eugénique platonicien, dans *La République* du moins.

Cette accentuation stratégique de la sexualité des individus excellents conduit à diverses mesures pratiques, dont la mise en place de fêtes pseudo-religieuses ayant pour finalité d'organiser les unions les plus profitables à la communauté : « ...où nous rassemblerons fiancés et fiancées, avec accompagnement de sacrifices et d'hymnes que nos poètes composeront en l'honneur des mariages célébrés »<sup>24</sup>. Une autre mesure de ce type tend à instrumentaliser l'acte sexuel, qui devient une récompense gracieusement accordée par l'Etat aux meilleurs : « Quant aux jeunes gens qui se seront signalés à la guerre ou ailleurs, nous leur accorderons, entre autres privilèges et récompenses, une plus large liberté de s'unir aux femmes »<sup>25</sup>. Ainsi, Platon institue, par la législation de pseudo-coutumes, ce qui servira de couverture parfaite

à sa machine eugénique : « ...nous organiserons (...) quelque ingénieux tirage au sort, afin que les sujets médiocres qui se trouveront écartés accusent, à chaque union, la fortune et non les magistrats »<sup>26</sup>.

La législation anthro-technique positive édictée par Platon dans ses textes de philosophie politique va également concerner certains aspects plus matériels de l'opération, que nous pourrions déjà qualifier de médicaux ou de « naturalistes », notamment l'âge respectif des individus se mariant. Cette dimension a-politique de la législation eugénique doit certainement se saisir comme le résultat d'une série statistique d'observations médicales, mais aussi, comme le résultat d'un certain nombre de croyances ésotériques et religieuses fixant la différence d'âge idéale entre les conjoints<sup>27</sup>. « La femme (...) enfantera pour la cité de sa vingtième à sa quarantième année; l'homme, après avoir franchi la plus vive étape de sa course, engendrera pour la cité jusqu'à cinquante-cinq ans. Pour l'un et pour l'autre, c'est en effet le temps de la plus grande vigueur de corps et d'esprit »<sup>28</sup>.

Ce qui va faire l'essentiel de la volonté eugénique de régulation des mariages (et des naissances) dans *La République* de Platon tient en ce principe anti-romantique que toute union amoureuse se doit d'être soumise à l'approbation de l'autorité politique et religieuse — faute de quoi cette union n'aura aucune légitimité et son « fruit » potentiel non plus. La reproduction devient avec Platon un service public, assurant sa pérennité à l'Etat, par l'incursion souvent coercitive de l'autorité publique dans le domaine « privé » des relations inter-humaines.

Au-delà, il y a l'infanticide bien-sûr, importé directement du fantasme Spartiate<sup>29</sup> : « ...les enfants des hommes inférieurs et pour ceux des autres qui seraient venus au monde avec quelque difformité, ils les cacheront, comme il convient, dans un endroit secret et dérobé aux regards ».<sup>30</sup> Référence à demi-voilée à une pratique grecque relativement courante, *culturalisée* autant que *cultivée*, celle de l'infanticide, la mise à mort des enfants non-conformes à une double norme sociale et médicale.

L'homme politique est, chez Platon, à la fois urbaniste et éleveur ; constructeur de cités nouvelles, et garant de la qualité d'un « porc humain » (pour reprendre une expression de Peter Sloterdijk), d'un troupeau destiné à occuper ces cités et à les animer en sociétés<sup>31</sup>.

Dans un prochain article, nous continuerons d'explorer le champ de l'Antiquité avec Soranos d'Ephèse, avant de nous pencher sur l'époque moderne afin d'examiner les spécificités du discours eugénique de cette période.

## Notes et références

<sup>1</sup> cf. P-A.Taguieff « L'eugénisme objet de phobie idéologique », L'Esprit, n°156, novembre 1989, et « Retour sur l'eugénisme. Question de définition », L'Esprit, n°200, avril 1994.

<sup>2</sup> Nous nous rattachons ici à la définition de Michel Foucault : « (le bio-politique a pour but) d'établir des mécanismes régulateurs qui, dans cette population globale avec son champ aléatoire, vont pouvoir fixer un équilibre, (...) installer des mécanismes de sécurité autour de cet aléatoire qui est inhérent à une population d'êtres vivants, d'optimiser, si vous voulez, un état de vie. ».

<sup>3</sup> Pour ce découpage entre eugénisme positif et négatif Cf. Cavalli-Sforza, Qui sommes-nous ?, Champs Flammarion, 1994 ( p. 352-353 ).

<sup>4</sup> On trouvera une abondante documentation scientifique sur l'histoire de l'eugénisme, notamment : C. Bachelard-Jobard, L'eugénisme, la science et le droit, Paris, PUF, 2001 ; A. Drouard, L'eugénisme en question, l'exemple de l'eugénisme français, Paris, Ellipse, 1999 ; D. Kevles, Au nom de l'eugénisme, Paris, PUF, 1995 ; A. Pichot, L'eugénisme ou les généticiens saisis par la philanthropie, Paris, Hatier, Optique, 1995 ; A. Pichot, La société pure, Paris, Flammarion, 2000.

<sup>5</sup> J. Annas, Introduction à la République de Platon, PUF, Les grands livres de la philosophie, 1994 pour la traduction de Béatrice Han, pp. 224-225.

<sup>6</sup> Sur ce débat cf. notamment : K. Demetriou, « A 'legend' in crisis : The debate over Plato's politics, 1930-1960 », Polis : The Journal of the Society for Greek Political Thought, 2002, vol 19, n° 1-2, pp. 61-91 ; R. Maurer, « De l'antiplatonisme politico-philosophique moderne », Contre Platon, tome 2, Vrin-Paris XII, 1995.

<sup>7</sup> Cf. notamment notre étude: F-X Ajavon, L'eugénisme de Platon, L'Harmattan, Ouvertures Philosophiques, 2002. Sur la part de discours eugénique porté par le mythe chez Platon, cf. la métaphore du royal tisserand Politique 279 a, puis 305 e ; le mythe des races, République, 415 a ; le mythe du nombre nuptial République, 546 b-d.

<sup>8</sup> Contrairement à ce que soutient l'historien des sciences André Pichot : « Certes il y a eu des préoccupations eugénistes quasiment à toutes les époques et dans toutes les civilisations (et cela dès l'Antiquité, à Sparte ou dans La République de Platon) ; mais elles sont restées anecdotiques, de simples élucubrations sans portée », A. Pichot, L'eugénisme ou les généticiens saisis par la philanthropie, Hatier, 1995. p.3.

<sup>9</sup> Platon, Théétète, 160 e.

<sup>10</sup> Ibid., 160 e.

" Au sujet de la cérémonie de l'Amphidromia, nous renvoyons à A. Paradiso « L'agrégation du nouveau-né au foyer familial : les amphidromies », Dialogues d'histoire

## Trois Exemples Historiques d'eugénisme avant Galton (1883), Vesalius, XI, 11, 70-75, 2005

ancienne, n°14, 1988, p. 203-218 ;V. Dasen, *Dwarfs in ancient Egypt and Greece*, Oxford, 1993, p. 205.

<sup>12</sup> Cette analogie entre élevage sélectif et eugénisme humain est un authentique *topos* de la question, depuis Platon (cf. *La République*, V, 459 a ou *Le politique*, 261 d), jusqu'à Galton (cf. *Hereditary talent and character*, *Macmillan's Magazine*, 12, 157-166 & 318-327).

<sup>13</sup> Platon, *La République*, V, 459 a.

<sup>14</sup> cf. aussi Platon, *Le politique*, 261 d. Pour des références à l'élevage dans le texte platonicien : cf. notamment Pol. 268 a-b ; R 590 c, 777 b ; *Lois* 819 d, 953e.

<sup>15</sup> Il faut évidemment comprendre ces analogies entre les sélections humaines prônées par les discours eugéniques des auteurs de l'antiquité et les pratiques sélectives de l'élevage ancien, dans le contexte d'une histoire de l'élevage Antique qui offre plusieurs indices de ces pratiques : Cf. notamment C. Darwin, *Variations of animals and plants under domestication*, tome XX (*The works of CD*), Londres, Pickering, p. 160 sq. ; C. Chandezon, *L'élevage en Grèce, Ausonius*, Bordeaux, 2003 ; sur l'élevage sélectif au sein des sources antiques : Xénophon, *Le Commandant de cavalerie*, I, 13, 14, 15 ; Cassius Bassus, *De l'Agriculture*, XVII, 2 ; Varon, *Economie rurale*, 1-18, 2-4, 3-4 ; Columelle, *De Rustica*, 3, 10, 17 ; 2, 18 ; 8, 3 ; Virgile, *Géorgiques*, Livre III ; pour l'aspect mythologique, on se reportera aussi à Homère, *Iliade*, 258-286.

<sup>16</sup> Sénèque, *De la colère* (De Ira), I, 15-2.

<sup>17</sup> Platon, *Lois*, 735 b.

<sup>18</sup> Platon, *La République*, 343 b. Critiquant l'idéalisme de Platon : « *C'est que tu t'imagines que les bergers et les bouviers ont en vue le bien de leurs moutons ou de leurs bœufs, et qu'ils les engraisent et les soignent dans une autre vue que l'intérêt de leurs maîtres et le leur propre.* »

<sup>19</sup> M P. Golding et N. H. Golding « *Population policy in Plato and Aristotle : some value issues* », *Arethusa* n°8 *Population policy in Plato & Aristotle*, pp. 345-358.

<sup>20</sup> Sur tout l'aspect directif de la doctrine démographique de Platon: cf. notamment : M P. Golding, « *Plato as City Planner* », *Arethusa*, 8, 1975, pp. 359-371 ; J.J. Mulhern., « *Population and Plato's Republic* », *Arethusa*, 8, 1975, pp. 265-281 ; E.Vilquin, « *La doctrine démographique de Platon* », *European Démographie Information Bulletin*, Vol. 13, n° I, pp. 1-18 ; Y. Charbit, « *La cité platonicienne : histoire et utopie* », *Population*, 57 (2), 2002, pp. 231-260 ; Yves Charbit, « *Platon, précurseur de la démographie ?* », *Revue européenne de démographie*, vol. 4, n°2, pp. 157-173.

<sup>21</sup> Platon, *République*, V, 457 b : « *Les femmes de nos guerriers seront communes toutes à tous : aucune d'elles n'habitera en particulier avec aucun d'eux ; de même, les*

*enfants seront communs, et les parents ne connaîtront pas leurs enfants ni ceux-ci leurs parents* ».

<sup>22</sup> *Ibid.*, X, 459 a.

<sup>23</sup> *Ibid.*, X, 459 c.

<sup>24</sup> *Ibid.*, X, 460 a.

<sup>25</sup> *Ibid.*, X, 460 a.

<sup>26</sup> *Ibid.*, X, 460 a.

<sup>27</sup> Concernant cette tradition religieuse et pythagoricienne, fixant une différence d'âge idéale entre les conjoints cf. le mythe du « *Nombre Nuptial* ». G.J. Kayas, « *Le nombre géométrique de Platon. Essai d'interprétation* », in *Bulletin de l'association G. Budé*, 1972, Tome XXXI, n°4, p. 431-469.

<sup>28</sup> *Ibid.*, X, 461 a.

<sup>29</sup> cf. notamment : Plutarque, *Vies I, Vie de Lycurgue*.

<sup>30</sup> Platon, *La République*, 460c.

<sup>31</sup> Il conviendra aussi de se reporter à : *Le Politique*, 86 b sq., pour un autre aspect de l'eugénisme platonicien, s'inscrivant dans la continuité du mythe des races.

### Biographie

François-Xavier Ajavon. Doctorant au département de philosophie de l'Université Paris XII, est l'auteur de plusieurs d'articles sur l'histoire de la philosophie ancienne et l'histoire de l'eugénisme. Il a également écrit une monographie intitulée : « *L'eugénisme de Platon* » (Paris, 2002).

### Adresse :

F-X Ajavon.

8, rue Frédéric Mistral, Créteil. France.

[ajavon@libertysurf.fr](mailto:ajavon@libertysurf.fr)



Fig. 1 : Photographie d'un parchemin égyptien tardif du "Parménide" de Platon  
(extrait d'une base de données de l'université de Duke aux USA et présente sur le site suivant )  
<http://scriptorium.lib.duke.edu/papyrus/records/5a.html>